



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de l'ARDDS le samedi 1er avril 2023

Elle s'est tenue **de 14h à 17h, au 75 rue Alexandre Dumas, à Paris.**

L'accessibilité était assurée par l'installation d'une boucle d'induction magnétique et la transcription écrite instantanée par Visuel-Vox.

C'était une assemblée générale électorale, le dépouillement des bulletins de vote s'est effectué le jour même à partir de 11H, par des bénévoles non-candidats.

**98 pouvoirs ont été donnés à 38 adhérents présents, soit 136 présents ou représentés.
Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.**

L'ordre du jour a été traité.

Les dossiers envoyés à chaque adhérents, dans les délais imposés, ont été présentés à l'aide d'un diaporama et le bureau du Conseil d'administration a répondu aux questions des participants.

Les votes :

- Les rapports moral et d'activités 2022, projets 2023 ont été approuvés à l'**unanimité**
- Les rapport financier 2022, budget prévisionnel 2023, approuvés à l'**unanimité**
- Le Quitus au trésorier pour la qualité et le sérieux de son travail a été donné à l'**unanimité**.

Résultat des élections du Conseil d'administration de l'ARDDS pour le mandat 2023-2025

Sur 79 votes reçus, 2 étaient nuls, soit 77 suffrages exprimés.

Les neuf candidats titulaires et leurs suppléants respectifs, ont été élus à une très forte majorité.

Sont élus :

Johanne Annereau et Gilles Quagliaro
Hélène Biette,
Bernadette Charlaïne,
Anne-Marie Choupin et Frédérique Martini,
Philippe Cortez et maud Gerdil,
Richard Darbéra et Anne Boitelle,
Jean-Luc Ginestet-Couronne et Christian Guittet,
Michel Giraudeau et Bernard Fondevin,
Chantal Robert et Norbert Kieffer.

Pour le conseil d'administration, le 2 avril 2023,

La Secrétaire générale,

Johanne Annereau

la présidente,

Anne-Marie Choupin